

**BULLETIN DE CANDIDATURE ET D'ENGAGEMENT**

(à retourner avant le 3 septembre 2010, dans la limite des 200 premières candidatures)

**14e BIENNALE DE PEINTURE  
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DE LORRAINE  
du vendredi 15 octobre au vendredi 5 novembre 2010  
Conseil Général de la Meuse - 4, rue de la Résistance à Bar-le-Duc**

**A REMPLIR IMPERATIVEMENT EN LETTRES CAPITALES**

M. Mme ou Melle :

Adresse :

Téléphone : (mention obligatoire)

E-mail :

**Accepte sans réserve le règlement et dépose ma candidature au concours  
du GRAND PRIX BIENNAL de PEINTURE des CONSEILS GENERAUX de LORRAINE**

**Mentions obligatoires**

Titre du tableau :

Dimensions :

Valeur estimée du tableau :

Catégorie (1 à 4) :

Technique précise :

(Catégorie 4 : préciser l'âge)

**Je déclare sur l'honneur que ce tableau est une œuvre originale au sens de la loi relative à la propriété intellectuelle**

J'ai été primé(e) lors d'une précédente Biennale de Peinture des Conseils Généraux : OUI \*      NON

OUI\* Année et lieu : \_\_\_\_\_ Prix : \_\_\_\_\_

- Je m'engage à déposer mon tableau le 1er ou 2 octobre 2010 de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h, aux Archives Départementales de la Meuse - route d'Aulnois à Bar-le-Duc, dans les conditions mentionnées à l'Article 4 du Règlement.

- Je déclare, par le présent engagement, dégager l'ensemble des organisateurs et leurs préposés de toute responsabilité pour détérioration ou disparition de l'œuvre présentée à ce concours, pour quelque cause que ce soit, notamment incendie ou vol.

- Si mon tableau n'est pas sélectionné, je le reprendrai le vendredi 15 octobre 2010 de 14 h à 18 h ou le samedi 6 novembre de 9 h à 13 h.

- Si mon tableau est sélectionné pour l'exposition, je le reprendrai soit le vendredi 5 novembre de 14 h à 18 h ou le samedi 6 novembre de 9 h à 13 h.

Je m'engage à ne pas le décrocher avant le vendredi 5 novembre à 14 h.

J'ai bien noté que si je ne reprenais pas possession de mon tableau dans un délai d'un mois soit le 6 décembre 2010 au plus tard, celui-ci serait considéré comme abandonné.

- Je prends note que ne participeront au concours que les candidats dont le BULLETIN de CANDIDATURE et d'ENGAGEMENT aura été adressé à l'A.C.G.L. avant le vendredi 3 septembre 2010 (le cachet de la poste faisant foi - dans la limite des 200 premières candidatures), et dont l'œuvre aura été déposée dans les délais et les conditions indiqués ci-dessus.

A ..... Le .....  
Signature (précédée de la mention manuscrite "Lu et Approuvé") :

**Note : TOUT ACTE DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA RETOURNÉ**

**- Bulletin à adresser à l'Amicale des Conseillers Généraux de Lorraine - 109, bd d'Haussonville  
CS54113 - 54041 NANCY Cedex.**